Ville de Malakoff

LE CONSEIL LOCAL DE LA VIE ASSOCIATIVE DE MALAKOFF

(HAUTS-DE-SEINE)



POURQUOI UN CONSEIL LOCAL DE LA VIE ASSOCIATIVE ?

- Constat :
- Présence d'un tissu associatif riche à Malakoff avec 300 associations enregistrées,120 à 130 associations actives pour une ville de 31 000 hab.
- Volonté de sortir d'une relation de simple mise à disposition logistique et financière aux associations
- Volonté de créer un espace de dialogue entre les associations et la collectivité
- Objectifs du CLVA :
- favoriser le développement de la vie associative,
- encourager le dialogue et la coopération entre la ville et les associations,
- promouvoir les synergies entre les associations et la mutualisation des savoirs et pratiques.

COMMENT FONCTIONNE LE CLVA DE MALAKOFF ? SON ORGANISATION

- Créé en 2019, regroupe toutes les associations de la ville
- Une assemblée plénière une fois par an pour traiter des questions locales et participation d'un.e invité.e sur une problématique associative nationale (ex. : la gouvernance, la coopération, le monde d'après...)
- Un bureau élu pour deux ans par les associations avec 3 collèges représentatifs des secteurs associatifs :
- 4 sièges titulaires pour les associations culture, mémoire et patrimoine (+ 4 suppléant.e.s)
- 4 sièges pour les associations solidarité, citoyenneté environnement (+ 4 suppléant.e.s)
- 1 siège pour les associations sports et loisirs (+ 1 suppléant.e)
- -L'élue en charge de la démocratie locale et de la vie associative Fonctionne sur le

principe d'une association = une voix

COMMENT FONCTIONNE LE CLVA DE MALAKOFF? LE BUREAU

- Le bureau propose des thèmes à travailler. Par ex. : rencontre avec le service communication pour mieux comprendre le fonctionnement, les délais et les choix éditoriaux => a donné lieu à un « mode d'emploi » distribué à toutes les associations
- 1^{er} bureau (2019-2021): création de commissions autour de thèmes engagés (droits des femmes et paix). Bureau impacté par le covid
- 2^{ème} bureau (2021-2023): mise en place d'une plateforme numérique, petits-déjeuners associatifs (en projet),
 accroissement de la participation du bureau dans la politique associative municipale
- Participation avec la ville (selon l'échelle de la participation) :

Information et consultation : commission d'attribution des subventions, prochainement sur la commission d'attribution des créneaux de salles

Concertation : sur le programme de formations associatives, sur la création d'une lettre d'information, sur le Forum de rentrée (et participation active) et les grands évènements

Réflexion commune sur comment mieux se faire connaître de l'ensemble des associations

En projet : co-organisation de l'inauguration d'une salle ressource et le lancement de la plateforme numérique



COMMENT FONCTIONNE LE CLVA DE MALAKOFF ? LA PLATEFORME NUMÉRIQUE

- Outil d'échanges entre associations, besoin formulé par le 1^{er} bureau du CLVA
- Concomitant avec la mise en place une plateforme de participation avec les habitant.e.s qui peut accueillir des forums dédiés :

https://www.nous.malakoff.fr

- Création du cadre et des rubriques de l'espace dédié aux associations et formation des membres du bureau par le prestataire de la plateforme
- Création des thèmes, rubriques, mise en ligne par le bureau du CLVA et l'administration
- Création d'un espace de travail pour le bureau par les associations membres
- Alimentation et gestion des accès par les associations membres du bureau

COMMENT FONCTIONNE LE CLVA DE MALAKOFF? L'ANIMATION

Le bureau

L'animation est collective et répartie entre l'administration et les associations membres du bureau

- Rôle du service vie associative :
- proposition de sujet sur la vie associative (en lien avec l'actualité nationale/locale et l'évènementiel),
- veille à la fréquence et au suivi des actions, rédige et diffuse les comptes-rendus
- relance les membres du bureau.
- Rôle de co-animation des associations :
- fixent l'ordre du jour du bureau et proposent des sujets en lien avec l'actualité locale,
- fixent les dates des prochains bureaux prises d'une réunion à l'autre
- Proposent des temps d'échanges supplémentaire si nécessaire.
- La plénière annuelle du CLVA

Préparation avec l'administration, les associations et l'élus Intervention des membres du bureau pour rendre compte des réalisations annuelles



COMMENT FONCTIONNE LE CLVA DE MALAKOFF ? LES DESTINATAIRES ET LA FRÉQUENCE DES RENCONTRES

Destinataires

- Les bénévoles et les dirigeants associatifs les comptes-rendus de bureau sont envoyés à toutes les associations et sont publiés sur le site de la ville.
- Les services municipaux parfois lors d'évènements ou de projets transversaux
- Les élu.e.s de secteur

Fréquence des rencontres

- Un bureau tous les 2 mois environ et une plénière annuelle
- Si besoin des rencontres de travail entre les associations entre-temps

LES RÉALISATIONS

- Des réalisations concrètes
- Documents « Mode d'emploi » pour les associations : le service communication et le service culturel à venir
- Plateforme numérique d'informations, d'échanges matériels et d'idées et son pendant « réel » dans une salle ressource à la Maison de la vie associative
- La participation des associations aux commissions d'attribution des subventions
- Renforcement des partenariats avec la ville
- Plus grande participation des associations dans la politique municipale associative
- Des associations perçues davantage comme des partenaires et moins comme des prestataires
- Et des projets ...

LES DIFFICULTÉS

- Implication des associations restreintes: mobilisation sur le long terme de bénévoles déjà engagés, plutôt des militants associatifs
- Peut entrainer une lassitude
- Difficulté à définir les attentes d'un CLVA : Qu'est-ce qu'une municipalité attend d'un CLVA ? Qu'est-ce que les associations attendent d'un CLVA ?
- En termes de participation, ne pas attendre de quantitatif mais du qualitatif, ce n'est pas une instance qui mobilise mais qui réalise
- Un investissement important en terme d'animation
- Accepter l'expérimentation
- Dans le format de Malakoff : bureau élu mais pas de mandat réel. Les associat du bureau ne sont pas représentatifs des associations (pas de programme électrique.)

MERCI DE VOTRE ATTENTION